



SYNDICAT DES EAUX DES ROCAILLES ET DE BELLECOMBE
85, route de Serry
ZA de Findrol
74250 FILLINGES

PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 11 OCTOBRE 2023
À SAINT-JEAN-DE-THOLOME

L'an deux mille vingt-trois, le onze octobre à 19 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Saint-Jean-de-Tholome sous la présidence de Monsieur Luc PATOIS.

Date de convocation du Comité : 03 octobre 2023

Délégués titulaires en exercice : 30

Délégués titulaires présents : 19

Délégués suppléants remplaçants présents : 5

Délégués présents : 24

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : 4

Délégués présents ou ayant donné pouvoir : 28

Délégués titulaires absents non remplacés : 2

Secrétaire élu : Gérard MILESI

Présents : Sarah BARBIER, Denis DUPANLOUP, Sylvia DUSONCHET, Jacky GAVARD, Gianni GUERINI, Régis LAMURE, Bruno THABUIS, Patrick GAVARD, Stéphane NOVEL, Alexandre ROSAY, Pierre CHAITEMPS, Thibaud MEYNET, Marcel JULIENNE, Michel BERTHET, Allain BERTHIER, François FILET, Arnaud LAYAT, Gérard MILESI, Jean-Baptiste MOLLIAT, Luc PATOIS, Daniel REVUZ, Antoine VALENTIN, Paul CHENEVAL et Claude MARIOTTI

Dépôt de pouvoirs : Lucas PUGIN à Gianni GUERINI, Jean-Paul COSTAZ à Alexandre ROSAY, René DECARROUX à Sarah BARBIER et Frédéric MARMOUX à Luc PATOIS

Absents :

Excusée : Aline WATT CHEVALLIER

Non excusé : Jean-François CHARRIERE

Heure d'ouverture de séance : 19H38

Heure de clôture de séance : 20H30

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

1. Ajout d'un point à l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 13 septembre 2023
3. Prochaine réunion
4. Marché public 2023MAPA13 - Travaux Eau potable et assainissement- Autorisation de lancement
5. Marché public des assurances – Autorisation de signature
6. Création d'un poste non-permanent – Assistant Finances / Marchés publics sous contrat à durée déterminée de droit public (Point 1 ajouté à l'ordre du jour)
7. Questions diverses

8. Informations diverses

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

Délibération n° D23_10_11_74

OBJET : AJOUT D'UN POINT À L'ORDRE DU JOUR

IL EST DÉCIDÉ A L'UNANIMITÉ :

D'AJOUTER à l'ordre du jour le point suivant :

- Point 1 – Création d'un poste non-permanent – Assistant Finances / Marchés publics sous contrat à durée déterminée de droit public

Délibération n° D23_10_11_75

OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ SYNDICAL DU 13 SEPTEMBRE 2023

IL EST DÉCIDÉ A L'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du Comité syndical réuni le 13 septembre 2023 à Marcellaz.

Délibération n° D23_10_11_76

OBJET : PROCHAINE RÉUNION

IL EST DÉCIDÉ A L'UNANIMITÉ :

DE FIXER la prochaine réunion à LA MURAZ, le 8 novembre 2023.

Délibération n° D23_10_11_77

OBJET : MARCHÉ PUBLIC 2023MAPA13 – TRAVAUX EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT – AUTORISATION DE LANCEMENT

IL EST DÉCIDÉ À L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER le Président à lancer le marché public 2023MAPA13 de travaux eau et assainissement,

DE CONSTATER que les crédits nécessaires sont inscrits aux budgets primitifs.

Délibération n° D23_10_11_78

OBJET : MARCHÉ PUBLIC DES ASSURANCES – AUTORISATION DE SIGNATURE

IL EST DÉCIDÉ A L'UNANIMITÉ :

D'AUTORISER le Président à signer :

- Les marchés publics mentionnés pour une durée de 4 ans, aux conditions financières évoquées,
- Tout document relatif à l'attribution de ces marchés,
- Les avenants liés aux ajustements de primes annuelles,

D'INSCRIRE les crédits nécessaires aux budgets primitifs 2024,

D'AUTORISER LE Président à effectuer toutes les formalités nécessaires pour l'application de cette décision.

Délibération n° D23_10_11_79

OBJET : CRÉATION D'UN POSTE NON-PERMANENT – ASSISTANT FINANCES / MARCHÉS PUBLICS SOUS CONTRAT À DURÉE DÉTERMINÉE DE DROIT PUBLIC (POINT 1 AJOUTÉ À L'ORDRE DU JOUR)

IL EST DÉCIDÉ A L'UNANIMITÉ :

D'APPROUVER la création d'un poste à temps complet sous contrat à durée déterminée de droit public dans les cadres d'emploi équivalent aux adjoints administratifs et des rédacteurs et pour une durée d'un an renouvelable au service Finances / Marchés publics,

D'AUTORISER le Président à procéder au recrutement pour ce poste à temps complet au service Finances / Marchés publics dès lors que la présente délibération est exécutoire,

D'INSCRIRE aux budgets les crédits correspondants.

SIGNATURES DU PROCÈS-VERBAL

Le Secrétaire de Séance
Gérard MILESI

Le Président du Syndicat
Luc PATOIS

